

FORMULAIRE D'EXCLUSION

ACTION COLLECTIVE CONTRE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Stéphanie Zhen et Adaiyah Charest c. Société des alcools du Québec, n° 500-06-001248-232

Ceci n'est PAS un formulaire de réclamation. Si vous remplissez ce FORMULAIRE D'EXCLUSION, vous ne recevrez AUCUNE indemnité découlant d'un jugement ou d'un règlement de l'action collective.

En vous excluant de l'action collective, vous aurez la possibilité de poursuivre directement et par vos propres moyens la Société des alcools du Québec.

Sachez que vous devrez intenter votre recours dans le délai de prescription prévu par la loi. Ce délai a été suspendu à partir du dépôt de la *Demande d'autorisation d'exercer une action collective et pour être représentante*. Il recommencera à courir à partir de la date où vous aurez rempli le présent formulaire d'exclusion.

Au plus tard le 23 juin 2026, le présent formulaire doit être envoyé par la poste au Greffier de la Cour supérieure du Québec au :

Greffier de la Cour supérieure du Québec
Palais de justice de Montréal
1, rue Notre-Dame Est
Salle 1.120
Montréal (Québec) H2Y 1B6

IMPORTANT : Si vous envoyez ce formulaire d'exclusion à la Cour, veuillez inscrire le numéro de dossier (500-06-001248-232) **sur votre enveloppe**.

IDENTIFICATION

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse :
Numéro civique Rue Appartement

Ville (municipalité) Province Code postal

Courriel : _____

Téléphone : _____

DÉCLARATION

Je, soussigné(e), _____, déclare ce qui suit :
(nom en lettres moulées)

1. Je pense être membre du Groupe décrit à l'action collective;
2. Je désire m'exclure de l'action collective et je comprends que ce faisant, je ne serai pas lié(e) par un éventuel règlement ou jugement final dans la présente instance.

ET J'AI SIGNÉ CE _____ 2026

Signature